



Cyber-délits

Cyber harcèlement

Lorsqu'une personne est systématiquement et continuellement observée et harcelée en ligne par email ou par tout autre moyen électronique.

Cyber intimidation

Lorsqu'une personne harcèle, met mal à l'aise, se moque, insulte ou adopte un comportement menaçant en utilisant l'internet, l'email ou tout autre moyen électronique.

Piratage (ou hacking)

Lorsqu'une personne accède à ou utilise l'ordinateur, l'ordinateur portable, l'appareil mobile, à la boîte email ou aux comptes de réseaux sociaux d'une autre personne sans l'autorisation ou le consentement de cette personne (comme Google mail, Facebook, Twitter et d'autres réseaux sociaux). Cela inclut la destruction, l'effacement ou la modification de toute information se trouvant sur ces appareils ou sites web.

Vol d'identité

Lorsqu'une personne utilise le mot de passe ou tout autre identifiant personnel d'une autre personne sans l'autorisation ou le consentement de celle-ci.

Cyber terrorisme

Lorsque qu'une personne tente d'accéder à un ordinateur, un ordinateur portable ou un appareil mobile sans autorisation ou consentement, ou bloque l'accès de la personne autorisée à accéder à l'ordinateur, l'ordinateur portable ou l'appareil mobile.

Communication injurieuse

Lorsqu'une personne communique des informations injurieuses sur une autre personne, dont on sait qu'elles sont fausses, dans le but de la gêner, de l'incommoder, de l'insulter, de la tromper ou de se venger.